

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du : 22 Mars 2021 à 18h30 page 1**

Membres présents : GAIRAUD Myriam – MALAFOSSE DONGUY Marie-lise – GABRIEL Cédric – HERNANDEZ Patrick – SOLER Michel – ROMANO Jérôme – PETER Eric – FONS Vivien – SALLES Agnès – TRINQUIER Philippe

Membre représenté : SALIC Lucie (par procuration à SALLES Agnès)

PV de la séance du 01/03/21 adopté à l'unanimité

Début de séance à 18h30

Points abordés :

➤ **Compte rendu du conseil d'école :**

- Nouveau projet « école numérique » : accord pour le devis de 3 579 € TTC
- Subvention prévue : 70 % du montant subventionnable sur le volet équipements (3 500 €) soit 2 450 € et 50 € sur le volet services et ressources (ENT)
Vote à l'unanimité des présents : un élu intéressé, ne prend pas part au vote : 9 voix pour

➤ **Élections départementales et régionales :**

- Si les élections sont maintenues, le bureau de vote pourrait être déplacé à la salle des fêtes pour respecter les règles sanitaires.

➤ **Assurances :**

- SMACL ou MAIF
⇒ proposition encore à l'étude

➤ **Finances – budget – personnel :**

➤ **Aire de lavage**

- Faire demande d'acompte à la DDTM
- Fixation du montant de l'emprunt, dès que le montant exact des dépenses sera connu

➤ **Personnel**

- Un agent demande une réduction de son temps de travail
=> Vote à l'unanimité des présents et représentés : 11 voix pour

➤ **Embauche des jeunes pour l'été :**

- Dépense prévue budgétairement mais décision prise ultérieurement en fonction de la crise sanitaire.

➤ **Budget**

- Présentation du Compte de Gestion du Receveur
=> approbation à l'unanimité des présents et représentés : 11 voix pour
- Présentation du Compte Administratif :
Dépenses de fonctionnement : 334 679,73 € - Recettes de fonctionnement : 577 810,30 €
Résultat de clôture : 321 600,35 €
Dépenses d'investissement : 264 235,86 € - Recettes d'investissement : 119 075,96 €
Résultat de clôture : 135 946,77 €
=> Mme le Maire ne prend pas part au vote et quitte la salle
=> Vote à l'unanimité : 10 voix pour

Compte-rendu de la séance du conseil municipal
du : 22 Mars 2021 à 18h30 page 2

Sujet ajouté à l'ordre du jour, avec l'accord de l'ensemble des membres présents et représentés.

- Vote du taux des taxes foncières :
Taxe foncière propriété bâtie : taux communal inchangé : 18,99 %
Taxe foncière propriété non bâtie : taux inchangé : 80,50 %
=> Vote à l'unanimité des présents et représentés : 11 voix pour

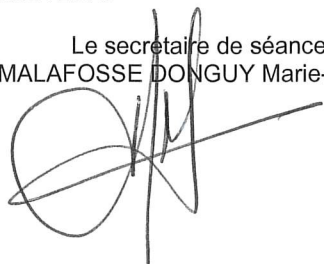
◆ Délibérations :

Approbation du compte de gestion 2020 du Receveur
Approbation du compte administratif 2020
Modification de la durée hebdomadaire de service d'un agent technique
Vote du taux des taxes foncières 2021

Prochain CM : le 12/04/21.

Fin de la séance : 20h15

Le secrétaire de séance
MALAFOSSE DONGUY Marie-Lise



Le Maire
GAIRAUD Myriam

